

Licence de la Fédération Française d'Esgrime (part à la FFE pour fonctionnement et assurance)			Cotisation sportive (elle revient au club pour son fonctionnement)		
M5 / M7	M9	M11 à M20	M5 / M7	M9	M11 à M20
26€	50€	62€	180 €	185 €	195 €

Matériel(s) prêté(s)

Pack complet	90 €	(réduction -5€)	Masque	25 €	N°.....
Veste	25 €	N°.....	Sous cuirasse	15 €	N°.....
Pantalon	20 €	N°.....			
Protège poitrine	10€	N°.....			
			Total matériel(s) :		

Remise de 10 % pour un parrainage uniquement sur la cotisation non cumulable (à rajouter le nom et prénom de la personne parrainée)

Caution pour le matériel -> N° du chèque de 500 € - remis en fin de saison avec le matériel prêté.

Remise de 10 % uniquement sur la cotisation non cumulable pour une inscription en juin

Carte Collégien de Provence -> N° (il est en bas à droite de la carte)

Remise uniquement sur la cotisation non cumulable pour deux ou trois escrimeurs dans même la famille → 30 euros

Chèques vacances / Sport -> Nombre et valeurs

Récapitulatif de votre cotisation de la saison 2021- 2022

Licence F.F.E	+
Cotisation sportive	+
Matériel(s) prêté (s)	+
Remise(s) → De 10 % pour un parrainage → De 10 % pour une inscription en juin → Pour deux ou trois escrimeurs dans la famille	- - -
Carte Collégien de Provence	-
Chèques vacances et/ou Sport (<i>nombre et total</i>)	-
Total	=
Encaissement de la somme en une seule fois → N° du chèque et date de l'encaissement possible	

Pour paiement échelonné → répartition des chèques

Septembre	N° chèque	Février	N° chèque
Octobre	N° chèque	Mars	N° chèque
Novembre	N° chèque	Avril	N° chèque
Décembre	N° chèque	Mai	N° chèque
Janvier	N° chèque	Juin	N° chèque

